



***Déclaration liminaire CFDT
au Comité Technique central des DDI
du 27 mai 2021***

M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce CT se déroule alors qu'un retour à une possible vie normale se dessine. Pour nous, le regard porté sur cette embellie doit rester mesuré et il ne doit pas être question d'imposer un retour au bureau précipité, en particulier pour les agents à risques n'ayant pas encore été vaccinés avec un délai suffisant pour que leurs défenses immunitaires soient effectives.

Le nombre de jours de présentiel va augmenter, c'est le signe que les chiffres de l'épidémie sont bons, et c'est souvent attendu par les agents. Le retour sur site implique que des réunions puissent à nouveau avoir lieu en réunissant plus de six personnes mais des jauges et les gestes barrière devront continuer de s'appliquer aussi longtemps que le risque de reprise épidémique ne sera pas écarté.

Sur la vaccination : l'accès sans limite d'âge pour les personnels prioritaires est une bonne nouvelle. La CFDT attend qu'il soit rappelé que toutes les facilités à donner aux agents pour y accéder veut dire autorisation d'absence, et non absence exceptionnelle avec heures à rattraper, par exemple.

La CFDT attend très clairement qu'il soit rappelé que les évolutions des organisations du travail liées à la pandémie doivent faire l'objet d'un véritable dialogue social, que le recours actuel au télétravail s'inscrit toujours dans un dispositif qui déroge au décret de 2020.

Nous allons être amenés à discuter de l'arrêté et de la charte télétravail. Nous tenons ici à saluer la présence d'un document recensant les amendements proposés par les OS et les réponses de votre administration. Un tel document que nous demandions depuis bien longtemps permettra une discussion plus fluide avec un vrai fil conducteur.

En ce qui concerne la CFDT, l'accord national télétravail des 3 versants de la fonction publique qui est en cours de négociation avec signature prévue fin juin, donnera lieu à modification ou à parution d'un nouveau décret notamment. Cet accord devrait porter sur des sujets traités et défavorablement arbitrés dans les présents arrêté et circulaire, comme par exemple la participation financière de l'employeur sur les frais engagés par les agents en télétravail. Alors que les discussions avancent à grands pas, est-il bien cohérent, pour le coup, de voter les textes présentés ?

Pour ce qui est des élections à venir en DDETS-PP, nous maintenons notre demande de 4 élus jusqu'à 200 agents et de 6 élus à partir de 201 agents. Les circonstances actuelles rendent plus que difficile la possibilité de monter des listes. Notre demande est totalement cohérente avec l'objectif d'un dialogue social équitable et équilibré au sein de ces structures.

Mais d'ici là, comment cela va t'il se passer ? Comment doit se passer le dialogue social ? Alors que ces structures ont bientôt 2 mois de vie, nous ne savons toujours pas comment celui-ci doit se dérouler pendant la période transitoire, entre le CT des DDI et le CTS des DIRECCTE, la CFDT demande que l'administration s'y penche et/ou qu'elle informe les OS sur ce point.

Au sujet des SGCD, la CFDT se désole presque de devoir l'évoquer, mais la situation est réellement difficile dans nombre de départements.

Les problèmes les plus fréquents se posent dans les services comptabilité et RH. La charge de travail, l'impréparation des outils informatiques, l'absence de formation, d'encadrement, d'organisation, la difficile acculturation, l'éventail extrêmement large des agents, posent problèmes.

En matière RH, la schizophrénie guette nos collègues qui finissent par ne plus savoir de quel ministère ils relèvent, ministère de l'intérieur ou de leur ministère d'origine... Sur le terrain, ils nous demandent d'intervenir auprès du préfet puisque le SGCD est un service de l'intérieur ... Passer par le filtre du RH de l'intérieur pour traiter de problèmes RH d'un autre ministère a de quoi déboussoler nos collègues.

Nous en arrivons à un moment où à toutes ces difficultés professionnelles s'ajoutent les problèmes humains, certains agents sont en vraie difficulté et font naître des tensions supplémentaires. Le gouvernement a voulu les SGCD quoi qu'il en coûte, les agents en subissent les conséquences. Cette réforme mal préparée se révèle au final perdant/perdant.

Merci de votre écoute.